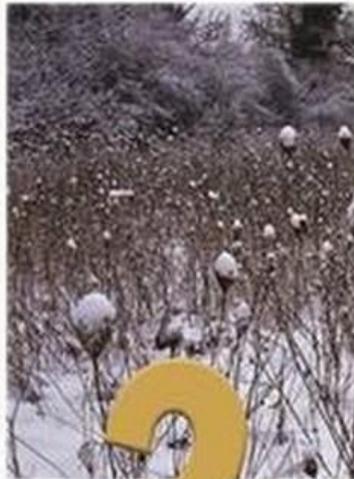


BULLETIN

Bulletin Municipal de Lesches
n° 2022/01
Janvier 2022

Christine GIBERT,
Maire de Lesches,
et
l'équipe municipale
vous présentent
leurs meilleurs
vœux pour 2022

Bonne année



2 0 2 2

Nos projets pour cette année :

- Aménagement du nouveau local technique
- Rénovation de la voirie (François Delachapelle et République)
- Remise en état du préau de l'école
- Révision de la toiture d'un pavillon à la location
- ...



MARNEetGONDOIRE
communauté d'agglomération

EDITO

Chères Leschoises, chers Leschois,

Tout d'abord, je vous adresse à tous mes meilleurs vœux pour cette année 2022. Qu'elle vous apporte bonheur, réussite et surtout une excellente santé.

Ces dernières semaines ont été marquées par le lancement des travaux de rénovation de notre église. Cette première tranche devrait s'étendre sur une année, soit jusqu'en novembre 2022.

Un autre chantier d'entretien de notre patrimoine bâti a également été mené en fin d'année, au niveau du lavoir : le démoissage et le traitement de la toiture lui ont rendu un aspect quasi neuf.

Dans le domaine des investissements, nous avons saisi l'opportunité de racheter des locaux en plein centre du village. Il est prévu que les services techniques communaux, aujourd'hui à l'étroit et dispersés sur plusieurs sites, s'y installent.

Les travaux d'installation de la fibre se poursuivent et les branchements devraient être effectifs l'été prochain. Soyez assurés que nous sommes fortement mobilisés pour suivre ce dossier dans le respect du calendrier annoncé.

Notre vie culturelle et associative n'a pas été en reste ce dernier semestre : Journées Européennes du Patrimoine, Halloween, marché de Noël, repas des aînés, réunion d'accueil des nouveaux Leschois, goûter de Noël des enfants de la garderie.... Autant de manifestations qui ont suscité un réel engouement. Cette dynamique entre acteurs associatifs, habitants et élus témoigne d'un besoin de rencontres et d'échanges nécessaires à notre équilibre social et sociétal.

A l'image de 2021, 2022 sera une année électorale : élection présidentielle en avril... élections législatives en juin. Votre participation aux élections est un acte citoyen essentiel qui nourrit notre démocratie !

Les fêtes de fin d'année sont maintenant derrière nous. J'espère que vous avez pu y retrouver vos proches dans la joie et la sérénité.

Entamons positivement la nouvelle année, profitons de chaque moment et soyons acteurs d'un avenir plus solidaire et résilient.

Bien à vous,

Christine Gilbert

Maire de Lesches





Achat par la commune d'un hangar avenue Charles de Gaulle

Cet achat est motivé par le besoin de regrouper et réorganiser les services techniques de la commune qui sont actuellement à l'étroit et dispersés géographiquement.

En effet, nos services et notre matériel sont actuellement répartis sur différents sites qui ne sont pas adaptés et beaucoup de matériel n'est pas sous abri :

- sur le parking du centre pour le gros matériel et le stockage,
- au rez-de-chaussée du bâtiment de la vieille forge ainsi qu'au lavoir,
- au sous-sol et grenier de la mairie.

L'achat de ce hangar, d'une superficie de 370 m² sur un terrain de 1 270 m², représente une opportunité unique pour la commune d'acquérir de nouveaux locaux bénéficiant d'un emplacement central dans la commune.

Après consultation du service des domaines de Melun, le prix d'ensemble a été fixé à 270 000 euros. Cet achat est financé par un emprunt.

Le déménagement des services techniques municipaux devrait, à terme, libérer le rez-de-chaussée de la salle de la Vieille Forge. Il nous faudra, à l'avenir, réfléchir à un réemploi bénéfique à la commune et ses administrés.





URBANISME

INSTAURATION D'UN PERMIS DE DEMOLITION

Par délibération du Conseil Municipal en avril 2021, la commune a décidé d'instituer le permis de démolir sur l'ensemble du territoire communal pour tous travaux ayant pour objet de démolir ou de rendre inutilisable tout ou partie d'une construction.

L'intérêt pour la commune est d'être informée au préalable de toute opération et de s'assurer du respect des orientations d'aménagement.

LA REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME - PLU

Cette révision est devenue obligatoire suite à la révision du SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) de notre Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire.

La commune de Lesches doit donc mettre son PLU en conformité avec les nouvelles orientations en termes d'urbanisme du SCoT. De plus, un travail de fond devra être réalisé afin d'y incorporer de nouvelles directives dans le cadre de la « modernisation » des PLU.

Pour information, les nouvelles orientations du SCoT vont avoir pour conséquence une moindre pression urbaine sur la commune de Lesches. Cela va se traduire par des objectifs en baisse concernant les zones à urbaniser dont la taille va sensiblement diminuer (de 5 à 2 hectares).

Le rôle du PLU

Le Plan Local d'Urbanisme détermine les conditions permettant d'assurer, dans le respect des objectifs du développement durable, l'équilibre entre le développement urbain et l'utilisation économe des espaces naturels, la préservation des espaces affectés aux activités agricoles et forestières, la protection des sites, des milieux et paysages naturels ...

De quoi est composé le PLU ?

- Un rapport de présentation qui analyse l'état initial de l'environnement, explique les choix retenus pour établir le Projet d'Aménagement et de Développement Durable.
- Un PADD - Projet d'Aménagement et de Développement Durable : il définit les orientations générales d'urbanisme et d'aménagement retenues pour l'ensemble de la commune.
- Des OAP - Orientations d'Aménagement et de Programmation : dans le respect des orientations définies par le PADD, les OAP comprennent des dispositions portant sur l'aménagement, l'habitat, les transports et les déplacements.
- Un règlement : il délimite les zones urbaines (UA), les zones à urbaniser (AU), les zones agricoles (A) et les zones naturelles et forestières (N). Il fixe les règles applicables à l'intérieur de chacune de ces zones (la hauteur des constructions, l'implantation par rapport aux voies, les surfaces d'espaces verts...)

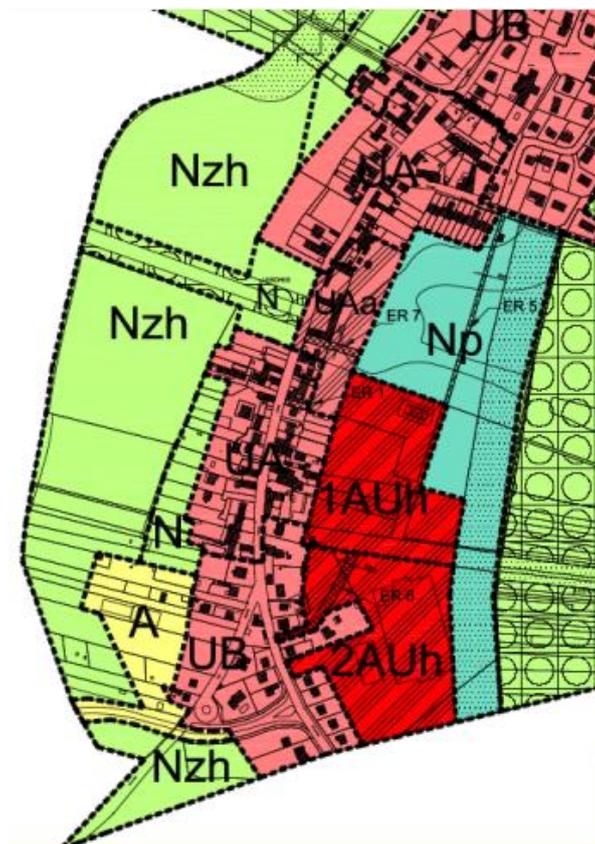
Comment mener cette révision

Pour mener à bien cette révision, la commune va faire appel à l'expertise d'un cabinet d'études.

Des phases de concertation sont prévues et au final une enquête publique sera menée afin de recueillir les avis et observations des services de l'état, des associations et des habitants de Lesches.

Le calendrier de cette révision est contraint, elle devra être terminée pour fin 2023.

Nous ne manquerons pas de vous informer sur l'avancement de cette révision via les canaux d'information municipale.



TRAVAUX EN COURS

LA FIBRE

Les travaux sur le territoire de la commune sont maintenant terminés avec en dernier lieu, la pose en aérien dans certaines rues.

Il reste maintenant encore deux étapes :

- Le raccordement de notre commune au central d'Annet-sur-Marne via Jablines : ce chantier important vient de démarrer et devrait se terminer fin février/début mars 2022.
- Dès ce raccordement effectué, un gel commercial de 3 mois va être instauré (règle de concurrence équitable entre opérateurs). Après cette période, vous pourrez souscrire une offre « fibre » auprès d'un opérateur internet qui prendra en charge le raccordement de votre habitation.



L'ÉGLISE

Les délais sont jusqu'à présent respectés

Après la dépose de la couverture, de la charpente, de la cloche et de son beffroi, la phase de démolition du clocher a débuté. Elle se terminera aux alentours de fin janvier lorsque nous verrons l'échafaudage se recouvrir d'un « parapluie ».

Dès lors, commenceront divers travaux dans la nef :

- Remaillage des maçonneries
- Changement des profilés métalliques
- Pose de quatre croix de St André
- Pose d'un chemin d'accès dans les combles
- Isolation et traitement de la charpente

Au printemps prochain débutera le renforcement des fondations... d'ici là, nous vous tiendrons informés, photos à l'appui, des différentes avancées, sur le site de la mairie : <https://mairie-lesches.fr>





LISTES ELECTORALES 2022

Vous pouvez vous inscrire jusqu'à début mars 2022

Vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales pour les prochaines élections présidentielles et législatives de 2022 ? **N'oubliez pas de vous inscrire.**

Cette inscription est nécessaire pour faire valoir votre droit de vote. Service-Public.fr vous présente les différentes démarches pour vous inscrire :

- **en ligne**, grâce au téléservice disponible sur [service-public.fr](https://www.service-public.fr) sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés
- **en mairie**, sur présentation d'un justificatif de domicile, d'un justificatif d'identité et du Cerfa n°12669*02 de demande d'inscription
- **par courrier adressé à votre mairie**, en joignant un justificatif de domicile, un justificatif d'identité et le Cerfa n°12669*02 de demande d'inscription.

Dates limites d'inscription sur les listes électorales

Inscription	Elections présidentielles	Elections législatives
En ligne	Jusqu'au 2 mars 2022	Jusqu'au 4 mai 2022
En mairie ou par courrier	Jusqu'au 4 mars 2022	Jusqu'au 6 mai 2022

NOUVEAUTE

Faire une procuration

A compter du 1^{er} janvier 2022, un électeur pourra donner procuration à un autre électeur, même si celui-ci n'est pas inscrit dans la même commune.

Plus de renseignements sur le site [service-public.fr](https://www.service-public.fr)

DIVERS

ACCEO – SOLUTION DE TRANSPORT Accessibilité au public sourd ou malentendant

Acceo c'est quoi ?

Un service qui permet de mettre en relation les personnes sourdes et malentendantes et le service client du transporteur grâce à l'intermédiaire d'opérateurs spécialisés.

Pour ce faire, une application gratuite est disponible sur IOS ou Android et propose deux solutions pour faciliter la communication entre l'utilisateur et les agents de Transdev avec transcription instantanée de la parole et l'intervention d'un traducteur en langue des signes.

Pour plus d'information, n'hésitez pas à vous rendre sur le site internet www.acce-o.fr

L'information voyageur accessible à tous grâce à Acceo

Allo

Besoin d'infos ?

Avec l'application Acceo, le service clientèle Transdev est accessible gratuitement en langue des signes ou en e-transcription.

Téléchargez et utilisez gratuitement l'application mobile ACCE

Disponible sur App Store

Disponible sur Google play

www.acce-o.fr

SIETREM

Information sur les bacs à verres

Les habitants qui souhaitent un deuxième bac (contenance 35L) ou échanger le bac actuel pour un modèle à roulettes d'un volume de 80 ou 100 litres, doivent effectuer leur demande sur le site internet du SIETREM www.sietrem.fr, par mail à info@sietrem.fr ou encore via le numéro vert 0800 770 061. Nous vous rappelons que le ramassage du verre est effectué les semaines paires.

Enlèvement des sapins

Les sapins de moins de 1,5 m de hauteur et dont la base du tronc ne dépasse pas 10 cm de diamètre peuvent être présentés en sacs fermés lors de la collecte des ordures ménagères (du 1er au 31 janvier 2022 uniquement).

MARCHE HEBDOMADAIRE

Fin définitive de la prestation du maraîcher – **dernier passage le 25 janvier**

Le Food Truck continue en alternance – une semaine pizza / une semaine spécialités indiennes chaque mardi, devant la mairie de 18h00 à 20h00.

BIENTÔT 16 ANS, PENSEZ AU RECENSEMENT

Le recensement est obligatoire, il est à réaliser entre le jour du 16^{ème} anniversaire et la fin du 3^{ème} mois suivant. Une attestation vous sera remise à la mairie du domicile.

Cette attestation est obligatoire pour s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)



Visite au siège du SIAM

Courant décembre, vos élus ont été conviés à une visite technique de la station d'épuration des eaux usées de Saint-Thibault-des-Vignes. C'est ainsi qu'ils ont découvert une usine de grande envergure, implantée sur 8,9 ha entre la Francilienne, la Marne et l'usine de collecte de nos déchets ménagers gérée par le SIETREM.

Ces installations dotées d'une technologie performante et fiable collecte les eaux usées de 230.000 habitants et 15.000 entreprises ou industries.

Acheminés par un réseau de canalisations de plus de 35 km, réparti sur 32 communes, les 39.000 m³ journaliers vont suivre un parcours de dépollution en plusieurs étapes. En un temps record de 2 heures, les phases-clés du traitement que sont le dégrillage, le dessablage-déshuilage, la décantation, l'épuration biologique et les contrôles de qualité vont permettre le rejet des eaux dépolluées dans la Marne !

Lors de cette visite, nous avons pris conscience combien il était important de ne pas jeter les lingettes, les masques 'anti-covid' et les autres produits dits biodégradables dans la cuvette des sanitaires. Ces déchets doivent être impérativement déposés dans vos poubelles.

Gardons en mémoire que l'eau est un bien précieux et indispensable à la vie; qu'il ne faut pas la gaspiller; que chaque action qui permet de l'économiser et de la protéger contribue à la préservation de notre environnement.

Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Marne-la-Vallée site : www.siam77.fr



Marché de Noël

Malgré une météo humide et fraîche, notre marché de Noël, organisé par le Conseil des Jeunes, fût une belle réussite.

Petits et grands ont pu profiter des nombreux stands bien achalandés par nos exposants, sans oublier les petites douceurs réconfortantes proposées : châtaignes, vin chaud, crêpes etc..

L'arrivée du Père Noël tant attendu a réjoui les enfants; après quelques paroles échangées, ils purent remettre leur lettre en main propre puis se rassembler autour de Tristan pour l'écoute d'un conte de Noël captivant.

Le plaisir de se retrouver pour un moment de convivialité et de partage, a été sublimé par la qualité des interprétations de l'orchestre Tutti Quanti de la CAMG.

Un grand merci à tous et à l'année prochaine !



LES LIGNES DE BUS 14 & 24

Des difficultés encore et toujours

Après une rentrée scolaire chaotique avec une longue grève du transporteur TRANSDEV et de nouveaux horaires inadaptés, la pression de la Municipalité et du Syndicat intercommunal (SIEMU) a porté ses fruits.

Une nouvelle grille horaire plus adaptée a été mise en place depuis début janvier 2022.

Mais la situation se détériore à nouveau et de nombreuses courses de bus sont supprimées. L'explication qui nous a été fournie est que la pandémie provoque de nombreux arrêts de travail et l'effectif de conducteurs est actuellement insuffisant.

En liaison avec le SIEMU, nous avons obtenu que le maintien des lignes scolaires soit priorisé.

Afin d'être alerté au plus tôt des perturbations sur nos lignes de bus, pensez à vous inscrire sur l'application mobile Transdev IDF.



STOP AUX INCIVILITES

Nous constatons encore trop souvent que des citoyens peu scrupuleux ne respectent pas les règles de savoir vivre portées par des arrêtés municipaux et/ou préfectoraux :

- Taille de la végétation gagnant sur l'espace public
- Ramassage des déjections de leur compagnon à 4 pattes
- Entretien des caniveaux et trottoirs devant leur maison
- ...

Ces comportements sont irrespectueux à la fois vis-à-vis des agents de la commune mais également de l'ensemble des habitants.

Nous comptons sur votre coopération pour que Lesches soit une ville propre, agréable à vivre !

Pêle - mêle





PAROLE AUX ASSOCIATIONS



2021 est derrière nous et s'ouvre aujourd'hui une nouvelle année qui on l'espère apportera un peu plus de sérénité que la précédente. Encore une fois, durant cette année écoulée vous nous avez montré votre solidarité et votre soutien dans les projets que nous mettons en place et nous tenions à vous remercier pour cela. Sans votre soutien durant les ventes de chocolats par exemple, l'association aurait plus de mal à financer les projets des écoles.

L'édition 2021 d'halloween a été riche en émotion. Après presque 2 ans de crise sanitaire, nous avons réussi avec vous tous à faire de cet événement un beau moment de partage.

Nous souhaitons remercier les habitants de Lesches qui ont ouvert leur porte avec joie à nos enfants.

Merci à Madame Gibert Maire de Lesches et son conseil municipal. Merci d'avoir assuré la sécurité de la grande rue.

Merci au conseil des jeunes pour toutes les citrouilles et spécialement à Anaëlle et Flavie pour leur aide de dimanche.

Merci à l'ALC pour l'animation des bois et leur aide précieuse dans tout le montage de cet événement. Vous êtes de vrais pros et vos conseils nous sont précieux.

Merci à Mehdi et son asso de Jablines pour leur aide dans la grande rue et les teasers.

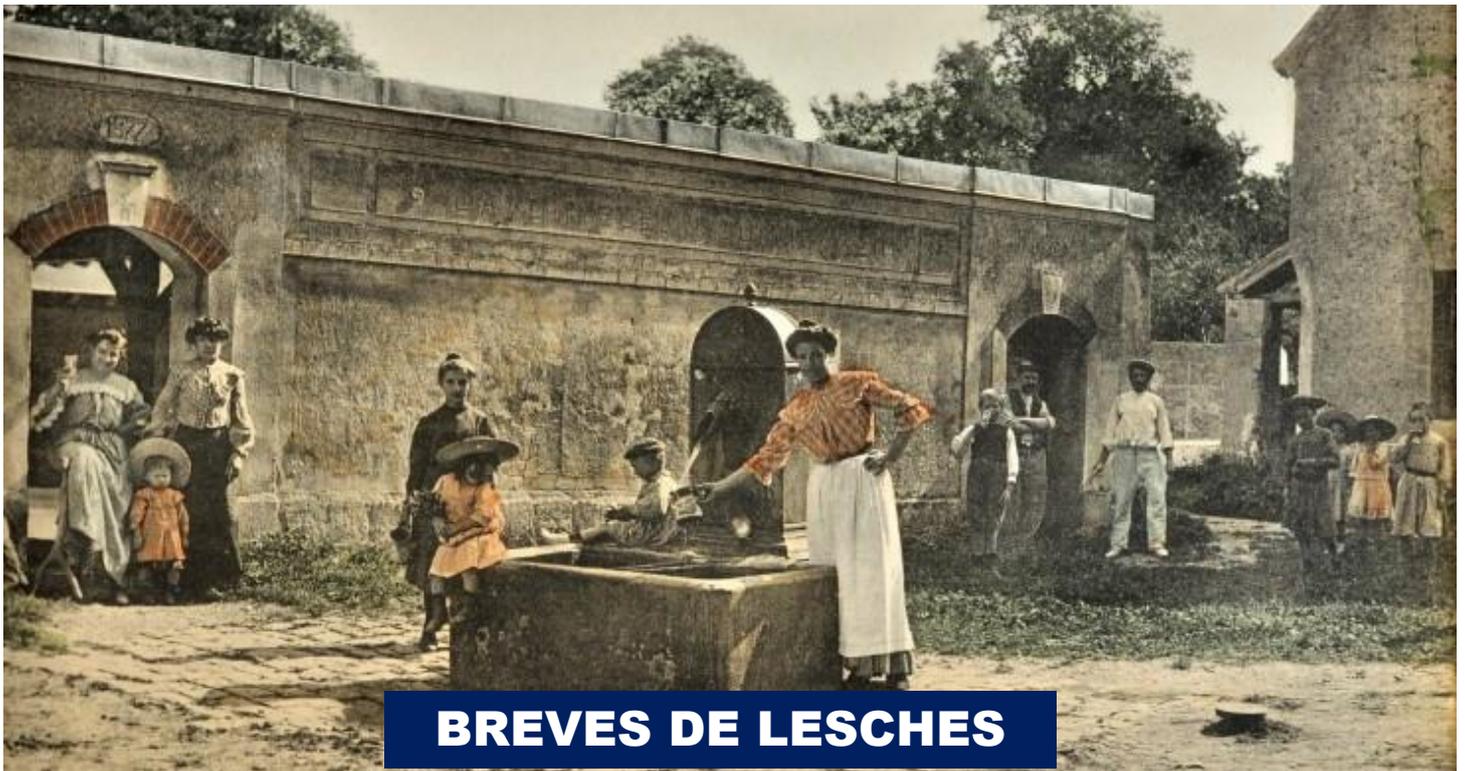
Un spécial big up à JP et son tracteur.

Merci à Claire pour la déco du lavoir. Comme toujours tu as assuré c'est vraiment toi la chef déco !

Et Merci à vous tous pour votre confiance et votre énergie (surtout celle de vos enfants !!!). Merci pour vos sourires.

Nous profitons de cet encart pour faire un appel à candidature : nous recherchons une personne motivée, bon esprit et porteur de projet pour s'occuper de la partie communication (voir administratif) de l'association. Si cela vous intéresse merci de nous contacter à bdc77450@orange.fr





BREVES DE LESCHES

Des Leschois et des Leschoises de l'ancien temps

C'est en forgeant qu'on se forge un surnom

A son inauguration, la salle communale de Lesches a été baptisée la « Salle des Forges », car elle se trouve à l'emplacement-même de l'ancienne forge. Un jour, le forgeron nommé Wehrung fit l'expérience douloureuse des risques du métier. Malencontreusement, il toucha une pièce de métal rougeoyante, à peine sortie de la fonderie, et il se brûla de la plus belle des manières. L'artisan poussa alors un hurlement et des jurons mémorables devant une flopée de garnements, jouant sur la place du lavoir. En mémoire de ce cuisant accident du travail, les villageois l'affublèrent du surnom de « Brûle-pattes ».

La brûlure, vieille d'un siècle, est encore vive dans les mémoires. Et Wehrung, ce jour-là, avait marqué au fer rouge non seulement le cuir de son avant-bras, mais aussi l'histoire du village.



Un confort infini

Non loin du château endormi, une maison s'étend, à partir d'une cour commune, le long de l'avenue Charles de Gaulle. Cette longère discrète repose là, tranquille, et semble s'être éteinte au fil des lustres. En façade, plus aucun artifice, ni de signe de vie pour le passant. Dans le mur, une niche abritait autrefois une petite Vierge. La statuette a disparu il y a fort longtemps, si bien que même les doyens de Lesches ne l'ont jamais vue de leurs propres yeux. Mais les idoles pillées et volatilisées intriguent autant par leur absence, qui ajoutent encore au mystère des lieux.

Ici, en l'occurrence, la propriétaire pratiquait un rituel des plus extraordinaires. Prévoyante, cette personne âgée avait fait faire son cercueil bien en avance et le gardait à son domicile pour l'heure dite. Ainsi, de temps en temps elle l'aménageait de coussins et l'essayait à la sieste. Elle y apportait tout le confort nécessaire pour y passer le dernier grand moment !

Certains verront peut-être dans cet usage une bizarrerie morbide, mais ne peut-on pas y déceler d'abord un brin d'espièglerie et une forme de sagesse devant l'éternel ?

Comme le disait le chansonnier : « sur scène, soigne ton entrée et ta sortie ». Avec elle, nul doute que c'était au moins respecté pour deuxième moitié ! Et, si la vie est bien un jeu, cette femme avait su se montrer joueuse jusqu'à son dernier souffle... et même au delà !

Je m'interroge quand même et j'ose un vilain jeu de mot, qui n'égalera jamais le pied-de-nez ultime de la vieille dame :

Était-elle à ce point une bonne vivante, qu'elle voulait également faire une bonne morte ?



La cloche du père Grenouille

Du temps où les phares avaient encore leur gardien, les églises avaient quant à elles leur sonneur de cloche. On sonnait alors l'Angélus à sept heures, à midi, puis à dix-neuf heures, pour rythmer la journée des bons chrétiens et des honnêtes travailleurs. On ne portait guère de montre en ce temps-là. L'astre solaire était la grande aiguille naturelle qui montrait les heures. Et le son de la cloche, par la main du sonneur, retentissait pour tous comme un immense pendule.



En 1849, après avoir été bénie par le curé, la cloche actuelle fut installée en sa tour. On lui donna pour nom Sophie Julie et on y grava les paroles suivantes : « J'ai été bénite (...) et nommée Sophie Julie... ». Tout concourait donc à personnifier ce monument de métal et à en faire le cœur vibrant du village. Au son de l'Angélus, le vigneron interrompait sa tâche sur le vignoble, comme le paysan dans ses pâtures et la lavandière battant le linge. Ils s'arrêtaient pour effectuer une prière, avant de rentrer dans leurs foyers.

Il y a environ cent ans, le père Grenouille fut le dernier sonneur de cloches à Lesches. Précis comme un horloger, il habitait au pied de l'église, d'où il n'avait qu'un pas à faire pour aller tirer la corde matin, midi et soir. Ainsi, il passa une vie, réglée comme du papier à musique, à ponctuer le quotidien de ses congénères. Mais même s'il était par définition le Maître du Temps, il ne put empêcher le Temps de faire sur lui aussi son œuvre. Ironie du sort, il en subit même les affres particulièrement : vieillissant, il était rendu à moitié aveugle et il devait s'appuyer sur une canne pour arpenter les escaliers de l'édifice. Était-ce là la conséquence d'un tel sacerdoce ?

La tour toute courbée avait en tout cas fini par prendre corps dans la silhouette du père Grenouille. Et réciproquement, au soir de sa vie, ce dernier avait adopté la cambrure atypique de son clocher béni. Ainsi, tous deux, même s'ils montaient droit vers le firmament, penchaient pourtant un peu vers le sol !

par Tristan Gouraud

Sources :

- souvenirs de Pierre BRAC racontés dans la « Grangée de l'histoire » (tome 1) et récits d'habitants de Lesches.
- récits d'habitants de Lesches

NUMEROS UTILES

Santé

Pompiers 18

Samu 15

SOS Médecins 08 25 33 36 15

Hôpital de Meaux 01 64 35 38 38

Hôpital de Marne la Vallée 01 60 10 61 10

Sécurité

Police 17

Gendarmerie d'Esblly 01 60 04 20 43

Services communaux

Mairie de Lesches 01 60 43 81 98

Ecole de Lesches 01 60 43 88 50

Ecole de Jablines 01 60 43 87 52



HORAIRES D'ACCUEIL DE LA MAIRIE

Lundi de 14h00 à 19h00

(Fermeture à 17h00 pendant les vacances scolaires)

Mardi de 14h30 à 17h00

Vendredi de 9h00 à 12h00

En dehors de ces horaires, les services de la mairie peuvent vous recevoir sur rendez-vous en téléphonant au : 01 60 43 81 98

ETAT CIVIL

Naissances

GAULTIER JACQUEMIN Adam, 4 juin 2021

SELLES Nina, 6 juillet 2021

PONCET Julie, 19 août 2021

Décès

MARCHAL Marc, 4 août 2021

Nous vous rappelons que ce bulletin peut vous être proposé en version électronique, au format PDF. Si vous souhaitez limiter les éditions papier et vous inscrire pour recevoir les informations communales par email, merci de vous faire connaître à l'adresse : accueil@mairie-lesches.fr en nous précisant votre adresse postale.

Comité de rédaction:

Rédactrice en chef : Christine Gibert

Ont participé à ce bulletin : Patrick Davourie, Cathya Khetal, Alain Kolopp, Tristan Gouraud

Création : Patrick Davourie, Cathya Khetal

Imprimé par nos soins sur papier recyclé. Dépôt légal de la publication janvier 2022